

Sujet : Par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013, la République s'engage afin de permettre à tous les élèves d'acquérir le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, porteur de la culture commune. Il s'agit de contribuer au succès d'une école de la réussite pour tous, qui refuse exclusions et discriminations et qui permet à chacun de développer tout son potentiel par la meilleure éducation possible.

Comment l'Éducation Physique et Sportive permet aux élèves, à partir de la pratique des APSA, de construire les connaissances et les compétences qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire.

Préambule et contextualisation 1 (un peu long)

« *Les écarts de réussite s'installent dès l'école primaire* » (Le Monde du 23 juin 2016) : selon une étude de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) conduite auprès de 160.000 élèves (soit environ un élève de sixième sur cinq) et publiée le 21 juin 2016, 20 à 30% des élèves (selon les matières) ont déjà des lacunes importantes, et les différences de niveau sont largement corrélées à l'origine sociale. Cette étude est corroborée par les conclusions de la dernière enquête PISA menée en 2018 sur des élèves de 15 ans et qui classe encore la France parmi les pays les plus inégalitaires en matière d'enseignement scolaire.

C'est pourquoi le législateur a souhaité que « *par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013, la République s'engage afin de permettre à tous les élèves d'acquérir le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, porteur de la culture commune. Il s'agit de contribuer au succès d'une école de la réussite pour tous, qui refuse exclusions et discriminations et qui permet à chacun de développer tout son potentiel par la meilleure éducation possible* » (Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture, 2015). Nous montrerons que l'EPS, discipline soumise à des horaires obligatoires, régie par des programmes, et enseignée par des professionnels, participe à cette ambition commune, mais avec ses moyens propres.

Préambule et contextualisation 2 (plus court et plus simple)

Quarante ans après le lancement par Giscard d'Estaing en 1974 du Collège unique, la réflexion autour d'un « savoir commun minimal exprimant notre civilisation particulière » trouve en 2015 une forme d'aboutissement avec la publication officielle d'un « Socle commun de connaissances, de compétences et de culture » (BO n° 17 du 23 avril 2015).

Discipline d'enseignement s'adressant à tous les élèves de la maternelle à la terminale, l'Éducation Physique et Sportive contribue à cette « culture commune », mais avec un moyen qui lui est propre : la pratique des Activités Physiques, Sportives et Artistiques.

Définition des concepts clés

Les connaissances et les compétences qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire sont celles qui constituent la culture commune du socle. Le socle commun de connaissance, de compétences et de culture introduit dans la loi de 2005, et redéfini par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013 présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire, soit de trois à seize ans. « *Il correspond pour l'essentiel aux enseignements de l'école élémentaire et du collège qui constituent une culture scolaire commune* » à partir de laquelle les élèves pourront « *s'épanouir personnellement, développer leur sociabilité, réussir la suite de leur parcours de formation, s'insérer dans la société où ils vivront et participer, comme citoyens, à son évolution* » (Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, 2015). Il est composé de cinq domaines « *qui définissent les grands enjeux de formation durant la scolarité obligatoire* » (*ibid.*) : les langages pour penser et communiquer (domaine 1), les méthodes et outils pour apprendre (domaine 2), la formation de la personne et du citoyen (domaine 3), les systèmes naturels et les systèmes techniques (domaine 4), et les représentations du monde et l'activité humaine (domaine 5).

Ces domaines identifient donc des compétences et des connaissances qui incarnent ce qu'il y a à apprendre (et donc à enseigner) dans toutes les disciplines et pour tous les élèves à l'échelle de leur scolarité obligatoire.

Les connaissances sont le résultat d'un acte de la pensée qui se saisit des choses par les sens : ce sont des notions et des concepts, mais aussi des représentations de soi ou de l'environnement. Lorsqu'elles s'agrègent les connaissances deviennent des compétences, elles débouchent alors sur des actions, qui en EPS sont des actions motrices. Pour le socle, une compétence est en effet « *l'aptitude à mobiliser ses ressources (connaissances, capacités, attitudes) pour accomplir une tâche ou faire face à une situation complexes ou inédites* » (BO n° 17 du 23 avril 2015). Une compétence correspond donc à l'articulation de plusieurs types d'apprentissages : des apprentissages moteurs (relatifs à la maîtrise des mouvements), des apprentissages méthodologiques (relatifs aux « façons » d'apprendre en autonomie), et des apprentissages sociaux (relatifs aux interactions sociales). En éducation physique, l'adaptabilité que suppose toute compétence pour résoudre des tâches complexes ne saurait se réduire à la maîtrise du mouvement. Nous retiendrons donc que les connaissances sont un élément constitutif des compétences, et que si les premières permettent de connaître ou de se connaître, les secondes permettent d'agir.

Permettre aux élèves de construire les connaissances et les compétences qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire c'est les aider à apprendre, c'est-à-dire enseigner. Surtout lorsqu'il s'agit de compétences en effet, enseigner ce n'est pas transmettre, c'est réunir des conditions qui favorisent les apprentissages.

En EPS, ces apprentissages se construisent dans la pratique des Activités Physiques, Sportives et Artistiques (APSA) qui sont l'ensemble des activités susceptibles d'être enseignées dans notre discipline. Elles incarnent, depuis les instructions officielles de

1967, l'objet et le moyen de l'éducation physique. Elles se déclinent selon « *un riche champ de pratiques* » (BO n°11 du 26 novembre 2015) qui « *ont une existence dans la société* » (N.Mascret, *L'élaboration d'une forme de pratique d'APSA en EPS : un geste professionnel complexe*, Actes du colloque, Clermont-Ferrand, 2007). La plupart sont sportives avec « *une forte implication culturelle et sociale* » (BO n°11 du 26 novembre 2015), mais d'autres ne le sont pas car elles sont dépourvues d'enjeux compétitifs, notamment les activités artistiques (arts du cirque, danse...), et les activités d'entretien de soi (muscultation, yoga...). Dans tous les cas néanmoins, la nature de ces activités est motrice, c'est à dire que la pertinence des actions se juge, au final, par une prestation mettant en jeu l'activité corporelle. Au collège (et donc pour la scolarité obligatoire), les APSA sont classées en quatre champs d'apprentissage (BO spécial n°11 du 26 novembre 2015), et aux lycées un cinquième champ (« réaliser une activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir ») complète l'offre de formation.

Questionnement

Comme il ne suffit pas de pratiquer des APSA pour intégrer les connaissances et construire les compétences du S4C, comment les traiter, les adapter, les transformer, mais sans les dévitaliser de leur « substance » culturelle ? Quelles formes de pratiques scolaires proposer pour faire pratiquer les APSA, en vue de « faire apprendre », et au-delà faire aimer l'activité physique ?

Comment ces formes de pratique prennent-elles en compte la diversité des élèves ? Comment faire acquérir une culture commune à des élèves différents ?

En quoi la contribution de l'EPS au socle est-elle à cohérente avec les autres disciplines d'enseignement tout en étant aussi originale ? Comment affirmer notre intégration sans renoncer à notre originalité ?

Comment en EPS imbriquer le moteur, le méthodologique, et le social (V.Debuchy, 2016) pour viser à la fois l'amélioration de la maîtrise motrice, la formation du citoyen, et la maîtrise d'outils pour apprendre en autonomie ?

Problématique 1

Nous expliquerons que l'EPS contribue, de concert avec l'ensemble des autres disciplines, à enseigner « ce que nul n'est censé ignorer à la fin de la scolarité obligatoire » (BO n° 17 du 23 avril 2015). Mais elle le fait avec un moyen propre, un moyen original qui fait reposer la construction des connaissances et des compétences du socle sur des apprentissages moteurs. L'éducation physique contribue donc « au succès d'une école de la réussite pour tous », une école qui « permet à chacun de développer tout son potentiel » (extrait introductif), car elle « fait construire » aux élèves, autour de la pratique des APSA, les connaissances et les compétences du S4C. Nous soulignerons que les formes de pratique scolaire, conçues à la fois pour concourir aux cinq domaines du socle et pour prendre en compte la diversité des élèves, ne doivent pas renoncer à leur spécificité, leur originalité, et à la signification culturelle qui conditionne souvent l'engagement des adolescents dans la pratique physique et sportive, aujourd'hui, mais aussi pour plus tard.

Problématique 2

Nous montrerons que l'EPS est une discipline « à part entière », et qu'elle elle est aussi « entièrement à part » (A.Hébrard, *L'EPS réflexion et perspectives*, Coéditions EPS & STAPS, Paris, 1986). Comme discipline d'enseignement à part entière, l'éducation physique contribue à l'acquisition des connaissances et à la construction des compétences du socle commun. Elle concourt ainsi à la réussite de tous les élèves, même « *les plus éloignés de la pratique physique et sportive* » (Programme d'EPS pour le cycle 4, 2015). Comme discipline entièrement à part, nous expliquerons qu'au sein de l'ensemble des matières d'enseignement, l'EPS occupe une place originale où le corps, la motricité, l'action et l'engagement de soi sont au cœur des apprentissages. Grâce à la pratique didactisée des APSA, elle offre ainsi une complémentarité aux autres enseignements et assure l'indispensable équilibre du temps scolaire.

En d'autres termes, nous montrerons qu'en pratiquant des APSA issues de quatre champs d'apprentissage, les élèves mobilisent et transforment leurs conduites motrices pour les rendre plus efficaces, et en même temps ils construisent la culture commune de la scolarité obligatoire incarnée par les cinq domaines du socle.

Problématique 3

Nous défendrons l'idée selon laquelle « *l'EPS répond aux enjeux de formation du socle commun en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, a fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de construire cinq compétences travaillées en continuité durant les différents cycles* » (Programme de l'EPS pour le cycle 4, 2015).

En d'autres termes, nous expliquerons que l'enseignant d'EPS est un professionnel de l'apprentissage moteur qui utilise les Activités Physiques Sportives et Artistiques, transformées en formes de pratique scolaire, à des fins éducatives. En même temps, il est un enseignant dans un établissement public local d'enseignement (EPL) inséré dans une équipe éducative, qui veille à ce que chacun de ses élèves réussisse en « développant tout son potentiel » (extrait introductif) grâce à la construction des connaissances et des compétences du S4C.

Problématique 4

Nous montrerons que l'EPS participe, avec ses moyens spécifiques qui s'incarnent dans les Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA), à l'acquisition de connaissances et à la construction de compétences partagées avec les autres matières d'enseignement, en vue de construire au collège une culture commune. Nous essaierons de dresser les contours d'un enseignement qui vise « la réussite pour tous » (phrase introductive), un enseignement où la pratique physique et sportive est le centre de gravité des transformations motrices, méthodologiques et sociales qui s'expriment en EPS par des compétences travaillées, lesquelles sont une déclinaison des compétences générales, elles-mêmes déclinaison des domaines du socle.

En d'autres termes, si l'EPS participe bien à la construction d'une culture commune définie par les acquisitions du socle pour la scolarité obligatoire, elle ne le fait jamais « à vide », mais toujours dans la pratique des APSA, porteuses de sens, d'émotions, et d'engagement moteur afin de « former un élève citoyen dans ses actes et sa réflexion » et en même temps « développer une culture sportive et artistique » (axes du projet EPS, fiche contexte).

Problématique 5

L'essentiel de notre argumentation gravitera autour du principe selon lequel n'y a pas d'« école de la réussite pour tous » (extrait introductif) sans une cohérence de l'ensemble des enseignements. Cette cohérence se tisse au niveau national, celui du service public d'éducation, par la contribution de toutes les matières d'enseignement à la même culture commune incarnée par un ensemble de connaissances à acquérir et de compétences à construire. Elle se tisse aussi au niveau local, celui de l'établissement, par l'incarnation de ces objectifs dans un projet d'établissement pour lequel il importe notamment de « développer l'autonomie », « permettre à chacun de s'épanouir », et « renforcer le vivre ensemble » (axes du projet d'établissement, fiche contexte). Mais nous montrerons aussi que les différentes disciplines ne sont pas interchangeables ou « diluables » dans les exigences du socle commun : elles possèdent toutes leur identité et leurs moyens propres, à l'instar de l'EPS qui fait de l'engagement corporel dans la pratique des APSA le cœur de sa spécificité.

Les plans proposés ci-dessous ne sont pas ordonnés hiérarchiquement :

Plan 1 : autour de trois grandes « façons d'apprendre » dans la pratique d'une forme de pratique scolaire d'une APSA, en lien avec des compétences travaillées

- ◇ Partie 1 : apprendre autour d'un projet individuel et/ou collectif construit à l'échelle d'une séquence, où chaque élève régule ses apprentissages d'une séance à l'autre grâce à de l'auto- ou de la co-évaluation (évaluation formatrice à l'aide d'outils numériques)
- ◇ Partie 2 : apprendre au sein d'un « écosystème apprenant » (C.Becchetti-Bizot, G.Houzel, F.Taddei, 2017) pour apprendre de l'autre et apprendre avec l'autre grâce à des interactions sociales d'aide, de tutelle, ou simplement collaboratives (modèle de l'enseignement mutuel)
- ◇ Partie 3 : apprendre en faisant des liens avec les autres matières d'enseignement, car les compétences à construire sont communes d'une matière d'enseignement à l'autre : l'exemple d'un EPI au cycle 4.

L'argumentation et les exemples devront toujours évoquer clairement la pratique des APSA : les connaissances et les compétences du S4C ne se construisent jamais « à vide », mais toujours au service de davantage d'efficacité et de maîtrise motrice. Dans chaque argument, la compétence travaillée « acquérir des techniques spécifiques pour améliorer son efficacité » doit être présente.

Plan 2 : centré sur les compétences générales

- ◇ Partie 1 : participer à la culture commune du socle pour la scolarité obligatoire par la construction des compétences travaillées relatives aux compétences générales 2 et 4.
- ◇ Partie 2 : participer à la culture commune du socle pour la scolarité obligatoire par la construction des compétences travaillées relatives à la compétence générale 3.
- ◇ Partie 3 : participer à la culture commune du socle pour la scolarité obligatoire par la construction des compétences travaillées relatives aux compétences générales 1 et 5.

Toute autre combinaison est possible : par exemple la construction d'un projet collectif permet de relier les domaines 1 (« acquérir des techniques spécifiques pour améliorer son efficacité », « utiliser un vocabulaire adapté pour décrire la motricité d'autrui et la sienne »), le domaine 2 « construire et mettre en œuvre des projets d'apprentissage individuel ou collectif », « utiliser des outils numériques pour analyser ses actions et celles des autres », et le domaine 3 « prendre et assumer des responsabilités au sein d'un collectif pour réaliser un projet », « agir avec et pour les autres, en prenant en compte les différences »).

Plan 3 : centré sur le contexte = axes forts du projet d'EPS en lien avec la commande du sujet

- ◇ Partie 1 : « l'apprentissage de l'autonomie » en lien surtout domaine 2 du socle
- ◇ Partie 2 : « découvrir la vie en collectivité et les règles qui vont avec » en lien surtout avec le domaine 3 du socle
- ◇ Partie 3 : « l'ouverture culturelle grâce aux différents stages, la participation à l'AS, et l'implication dans les EPI » en lien surtout avec les domaines 1 et 5 du socle.

Sans jamais oublier l'engagement moteur dans la pratique d'APSA didactisées en formes de pratiques scolaires.

Plan 4 : autour de la nature des APSA réunies en champ d'apprentissage

Rappel : « Chaque champ d'apprentissage permet à l'élève de construire des compétences intégrant différentes dimensions (motrice, méthodologique, sociale), en s'appuyant sur des activités physiques sportives et artistiques (APSA) diversifiées. À l'école et au collège, un projet pédagogique définit un parcours de formation équilibré et progressif, adapté aux caractéristiques des élèves, aux capacités des matériels et équipements disponibles, aux ressources humaines mobilisables » (Programmes EPS du cycle 4, 2015).

- ◇ Partie 1 : contribuer à la construction des connaissances et des compétences du S4C dans la pratique des APSA du champ 1
- ◇ Partie 2 : contribuer à la construction des connaissances et des compétences du S4C dans la pratique des APSA du champ 2

- ◇ Partie 3 : contribuer à la construction des connaissances et des compétences du S4C dans la pratique des APSA du champ 3

Ce type de plan ne permet pas d'aborder tous les champs d'apprentissage. Il faudra juste rappeler en conclusion que l'un des champs n'a pas été développé mais qu'il doit faire partie de la programmation.

Réponse à la problématique

« *L'EPS est une chance, une voie originale de réussite scolaire* » (P.Goirand, *Echec et EPS*, SNEP, 1995) : elle permet à la fois « à tous les élèves d'atteindre leur meilleur niveau » dans la pratique des APSA, et en même temps de « former un citoyen » (axes du projet EPS, fiche contexte).

L'enseignant d'EPS est donc un enseignant au Collège, et un enseignant de sa discipline. Il n'est pas l'un ou l'autre. Il n'est pas l'un puis l'autre. Il n'est pas l'un avant ou après l'autre. Il est l'un en même temps que l'autre : l'EPS contribue de façon spécifique et originale à la « réussite de tous » (phrase introductive). Elle ne sacrifie pas son identité sur l'autel du socle. Mais il faut pour cela une EPS qui ose : qui ose le jeu, qui ose les émotions, qui ose l'engagement corporel, qui ose l'aventure artistique ou sportive, qui ose une AS ambitieuse... Une EPS qui ne sacrifie pas son originalité au profit de son intégration scolaire, et qui ne cherche pas à « *faire sérieux* » (J.Thibault, *Sport et éducation physique*, 1870-1970, Vrin, Paris, 1979) en empruntant artificiellement le formalisme des disciplines dites « intellectuelles ». C'est dans et autour de l'action motrice que les élèves construisent les compétences du socle, celles qui participent à leur réussite à l'École. A l'heure d'un accroissement alarmant de la sédentarité chez les adolescents (Report Card, 2020), nous pensons que notre discipline, surtout avec les élèves de cet établissement qui « apprécient les exercices ludiques » (fiche contexte) doit être une parenthèse ludique et hédonique pour s'évader quelque temps de la journée sédentaire et parfois un peu terne d'un collégien.

Annexes

Annexe 1 circulaire de rentrée 2021

L'École est la colonne vertébrale de la République, son berceau et le lieu de construction de son avenir. Elle en partage les défis, la force et les promesses. L'année scolaire 2020-2021 a vu l'École de la République être, une nouvelle fois, confrontée à deux crises majeures : la crise sanitaire et la menace terroriste, avec l'assassinat par un terroriste islamiste de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie.

Face à ces événements, l'École de la République a fait la preuve de son unité et de sa capacité à réagir face à l'imprévu. Incarnée par chaque personnel de l'éducation nationale, elle est restée fidèle à sa promesse : celle de permettre à chaque enfant, sur tout le territoire, de s'épanouir et de déployer toutes ses potentialités, pour qu'il soit, à l'âge adulte, un citoyen libre et éclairé, c'est-à-dire doué d'esprit critique et conscient de partager une destinée commune avec le reste de la société française. Elle a, plus que jamais, transmis à chaque enfant et jeune de notre pays savoirs, compétences et valeurs.

Alors que la situation sanitaire constitue une véritable catastrophe éducative à l'échelle mondiale, la France fait partie des pays dont les écoles ont été le moins fermées. À chaque fois que des fermetures ont dû être décidées, les équipes ont mis en place une continuité pédagogique pour la poursuite des apprentissages. La sécurité sanitaire de l'espace scolaire a été préservée grâce au respect par tous d'un protocole sanitaire exigeant et par le déploiement de la stratégie « Tester, alerter, protéger ». Nous pouvons donc être fiers de cette réussite collective, et je tiens à en remercier chacun et chacune d'entre vous.

La rentrée 2021 devrait intervenir dans des conditions sanitaires plus favorables et permettre de retrouver des modalités d'enseignement dans des conditions aussi normales que possible pour tous les élèves et les professeurs. En pratique, sous réserve de la situation sanitaire locale, les cours devraient reprendre en présence pour tous les élèves. Nous devons toutefois continuer à nous préparer à toutes les éventualités à l'échelle des politiques académiques. Toutes les écoles et tous les établissements mettront donc en place un plan de continuité pédagogique sur la base des plans déjà publiés au niveau national, pour assurer la continuité des apprentissages dans l'hypothèse où la circulation particulièrement active du virus ou toute autre situation obligerait à prendre des mesures ciblées (fermeture ponctuelle ou réduction de la jauge des élèves accueillis). Ce plan devra comporter un volet organisationnel, un volet pédagogique et un volet numérique.

L'année scolaire 2021-2022 doit nous permettre de consolider quatre dimensions essentielles de notre « maison commune » :

- l'École comme lieu d'apprentissage au service de la poursuite de l'élévation du niveau général ;
- l'École comme lieu où se construisent le rapport à l'autre et la vie en société, adossés aux valeurs de la République et à une culture humaniste ;
- l'École comme lieu où chacun a sa place, en donnant plus à ceux qui ont moins pour assurer l'égalité des chances, en veillant à la pleine santé de tous et en parachevant la transformation de l'École inclusive ;
- l'École comme lieu fondé sur une équipe éducative soudée.

Cette affirmation du rôle de l'École de la République est indissociable de la poursuite de la revalorisation du service public de l'éducation nationale et de ses personnels. Ce sont ainsi 700 millions de crédits de rémunération supplémentaires qui sont attribués en 2022, après 400 millions en 2021. Elle peut aussi

s'appuyer sur le nouveau périmètre de notre ministère, qui permet d'articuler les politiques publiques en matière d'éducation, de jeunesse et de sports, créant des synergies inédites pour accompagner les différents temps de l'élève. Ensemble, c'est notre École que nous rebâtissons, au service de la réussite des élèves et de l'unité de notre société.

ANNEXE 2

Élèves de milieux urbain et rural. Mixité sociale : 30% des 6^{ème} sont issus de PCS défavorisées – 600 élèves – classes de 25 élèves

LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES de la classe de 5^{ème}A 25 élèves 11

garçons 14 filles 1 UPE2A 3 PAI/PAP (asthme et dyslexie)

Il n'y a aucun redoublant dans cette classe. Volontaires et motivés. Bonne ambiance. Travail en mixité ne pose aucun problème. Seule une élève refuse parfois de s'engager dans l'activité. Les élèves sont rigoureux en ce qui concerne la tenue (quasi pas d'oublis) recommandée par l'enseignant. Ils participent volontiers au rangement du matériel. D'un point de vue morphologique, la classe est homogène, en effet garçons et filles ont quasiment la même taille et le même poids. Seul un élève issu d'une classe UPE2A est en surpoids et de taille supérieure. En ce qui concerne les ressources motrices et physiologiques, on observe une hétérogénéité entre les élèves qui pratiquent une activité en dehors de l'école et les autres. De manière générale, on observe une bonne ambiance de classe et les élèves apprécient les exercices ludiques. L'élève issu de la classe UPE2A s'intègre lors des phases de match mais a plus de mal à s'intégrer lors de travail en binôme. C'est une classe avec laquelle il est intéressant de travailler car les élèves sont attentifs et appliquent les consignes de l'enseignant. Lors des matchs, les régulations de l'enseignant favorisent la participation de tous les élèves et leur niveau d'engagement est important. Le travail en autonomie se fait progressivement.

Pour autant cette classe n'est pas forcément représentative de l'établissement. En effet on note chez beaucoup d'élèves une difficulté à analyser et à réguler sa pratique. En conséquence on note une certaine stagnation du niveau de compétence sur le déroulé du cycle 4.

La réussite au brevet est d'ailleurs assez moyenne et certains élèves ne croient pas ou peu en leurs chances de réussite au lycée.

Axes du projet d'établissement retenu	Axes du projet EPS retenu
<p>*Objectif 1 : Permettre de développer l'autonomie des élèves, notamment par la mise en projet et en favorisant les interactions positives. L'établissement s'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Favoriser le travail personnel des élèves grâce aux heures de fin de journée dédiées aux devoirs ➢ Développer l'esprit d'initiative par l'engagement des élèves dans les projets 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la réussite de tous les élèves : L'équipe engage une réflexion autour de « l'évaluation par compétence » afin de permettre à chaque élève de se situer précisément par rapport à ce que l'on attend de lui et d'être le premier acteur de ses apprentissages. Afin de permettre à tous les élèves volontaires de participer à un séjour ski, l'équipe d'EPS organise 2 séjours. Dans les deux cas, ces séjours permettent aux élèves de vivre des expériences riches à tous les niveaux. • Permettre à tous les élèves d'atteindre leur meilleur niveau : Section sportive football en partenariat avec le club de l'ASPTT. Organisation tous les ans du traditionnel cross du collège. Ce cross se déroule le vendredi veille des vacances de la Toussaint et s'inscrit dans la semaine nationale du cross. Tous les élèves courent (distance 2600 m), un classement est fait, des lots sont distribués aux meilleurs ainsi que des invitations pour le cross départemental UNSS. Le cross est un moment de fête où tous les élèves

<p>➤ Responsabiliser les élèves en les impliquant dans la vie de l'établissement et en développant la solidarité et le respect mutuel</p> <p>*Objectif 2 : Permettre à chacun de s'épanouir dans une orientation personnalisée L'établissement s'engage à :</p> <p>➤ Dynamiser la mise en œuvre du parcours avenir de la 5^{ème} à la 3^{ème} : construction active de l'orientation par et pour les élèves</p> <p>➤ Développer l'horizon professionnel par l'amélioration de la connaissance du monde professionnel et des formations</p> <p>➤ Développer l'horizon culturel des élèves en leur permettant d'explorer différents champs artistiques</p> <p>*Objectif 3 : Renforcer le vivre ensemble</p> <p>➤ Accompagner l'appropriation des règlements de manière préventive</p> <p>➤ Former – éduquer à la vie en groupe</p> <p>➤ Accompagner la mise en œuvre de projets d'élèves</p>	<p>quel que soit leur niveau sont invités à donner le meilleur d'eux. Créer un lien fort entre l'EPS et l'AS. Les activités proposées à l'AS permettent aux élèves qui le souhaitent d'approfondir ce qui est fait en EPS ou plus simplement de venir pratiquer une APSA découverte en EPS. Ce lien est plus particulièrement visible en 6^{ème} et 5^{ème} avec la mise en place du « multi-activité » à l'AS.</p> <p>• Développer une culture sportive et artistique chez tous les élèves : L'équipe d'EPS est engagée dans l'enseignement de l'histoire des arts. Les arts du cirque ainsi que la danse sont des activités riches qui permettent d'illustrer et de mettre en avant beaucoup de notions abordées dans d'autres cours, en Français notamment. Un stage APPN est organisé en Ardèche et permet aux élèves de découvrir un milieu naturel et incertain, d'appréhender toutes les règles de sécurité pour évoluer dans ce milieu. Ce stage permet de découvrir des APSA peu enseignées au collège (escalade, CO...).</p> <p>• Dynamiser les élèves et le collège à travers des projets permettant de développer l'autonomie des élèves dans leur pratique ainsi que dans leur vie future : Organisation d'une sortie (journée) ski pour les élèves de classe d'accueil dans le Jura. Cette journée permet aux élèves de CLA de découvrir la montagne, une activité nouvelle et de « sortir » de l'enceinte du collège. Une journée d'activité nautique à destination des 6^{ème} au mois de juin afin de valider en eau naturelle, les acquis d'une année de natation en piscine. Un séjour « Normandie » pluridisciplinaire » Histoire/EPS avec la pratique d'activités nautiques (char à voile et catamaran) en parallèle avec des visites historiques en rapport avec la seconde guerre mondiale.</p> <p>• Former un élève citoyen dans ses actes et sa réflexion : Toutes les classes du collège fonctionnent en mixité complète. L'enseignant se centre sur l'élève et met en avant ses qualités quel que soit son sexe. Dans la gestion des groupements, les enseignants sont vigilants à maintenir une certaine hétérogénéité de pratique. La tolérance, l'entraide sont des valeurs fortes que nous souhaitons développer. En sports collectifs, cette volonté trouve souvent des réticences de la part des élèves, un travail est à engager autour de l'acceptation des autres, de leurs qualités, leurs défauts. De par des groupements gardant une certaine hétérogénéité, l'enseignant questionne l'élève sur son rôle dans l'équipe ou au sein de la classe. Chacun à des degrés divers apporte au groupe et contribue au bon fonctionnement de tous.</p> <p>• Développer la condition physique et les capacités aérobies des élèves : Développer la condition physique et les capacités des élèves par la mise en place d'un protocole de course en fin d'échauffement (Projet Santé). Le projet santé est un partenariat élaboré avec l'INSERM en vue de développer un habitus santé. À chaque séance des courses sont réalisées sous formes continues ou intermittentes, ces courses explorent des intensités de travail élevées.</p>
--	---

